



---

## **Compte-rendu de l'assemblée générale du 15 octobre 2013 au lycée**

22 personnes présentes, citées par ordre alphabétique:

BOISSON Marie-Paule, CRESCI Brigitte, DOMERGUE Evelyne, DUBOST Anne, DUCHATEAU Corinne, GAUBERT Christophe, GONZALEZ Sylvie, GRENIER Geneviève, HAON Christine, HEILPORN Marie, HOUDAYER Thomas, HUBER Ariane, NAUCHE Myriam, PASSELEGUE Richard, RAVEL Christine, REYMOND Valérie, ROUXEL Jean-Pierre, SALOMON Bernard, SIMONNET Chantal, TERRASSON Frédéric, TIRABOSCHI Janine, TURPIN Noëlle.

2 personnes excusées: PRETTO Lionel, SIVAR Eric.

Début de séance: 20h10

### **1/ BILAN FINANCIER, présenté par Myriam Nauche. Tableau à consulter en pièce jointe:**

**a/** Ces comptes sont évalués au plus juste, mais sont provisoires, car il reste à finaliser les frais réels engagés pour la bourse aux livres (encore des commandes en cours avec Decitre).  
Hors bourse aux livres, le résultat est positif d'environ 200 euros. Les adhésions sont intégrées dans la bourse aux livres.

**b/ La bourse aux livres:** le déficit de 3483,29 est dû au choix cette année de débiter un système d'achat plutôt que la location: .

Frais engagés (les sommes sont énumérées de mémoire, ce sont des sommes approximatives):

- 13 300 euros de rachat des anciens livres des élèves de l'année scolaire 2012/2013
- 15 000 euros de factures avec le fournisseur "Decitre" (26% de réduction chez eux)
- 1 200 euros de rémunération aux élèves qui aident à cette organisation (8 euros/heure); ils étaient parfois nombreux, mais leur présence fut indispensable sur certaines "plages" désertées par les parents.
- des dépenses de papeterie ... .

Apports (toujours de mémoire, et environ):

- de 24 à 25 000 euros en cartes M'RA
- 1 100 euros d'adhésions (la part que nous gardons est de 4 euros par adhésion)

Le solde est ainsi négatif, mais le stock est maintenant constitué pour les années futures (dispositif pérenne); en sachant qu'une demande a été faite au CA du 03/10/13 pour qu'il n'y ait pas trop de changement de livres les prochaines années.

**c/** Il y a une marge disponible pour le futur avec des économies:

- environ 16 000 euros sur un livret A
- environ 3 000 euros sur le compte courant.

### **2/ VOTE POUR LE BUREAU:**

#### **a/ Introduction:**

- Thomas Houdahier nous informe que tout en restant disponible pour participer aux réunions et intervenir en tant que parent délégué, il ne souhaite pas se représenter comme secrétaire du bureau (certains points de la FCPE nationale ne lui convenant pas actuellement, il se sent en difficulté pour

s'investir encore comme secrétaire; par contre il se propose pour accompagner aussi longtemps que nécessaire le futur secrétaire).

Actuellement le secrétariat de l'association est: une gestion de la vie interne de l'association, établir l'ordre du jour d'une réunion, réserver les salles, faire les comptes rendus, gérer les courriers mail entrants et sortants, dispatcher les messages...

Une autre tâche, plus idéale, serait de pouvoir laisser une trace organisée de ce qui se fait, et surtout de connaître l'histoire passée de cette association de parents, ses choix, décisions ....

- Résultats des élections de vendredi 11/10/13 donnés par Ariane Huber:

.1426 électeurs

.332 votants

.4 nuls

.197 FCPE (66,5%; en 2012: 66,9%), donc 3 sièges au CA

.131 PEEP, donc 2 sièges au CA

### **b/ Postes à pourvoir:**

- Présidence: 1 candidat, Ariane Huber se représente.

- Trésorerie: proposition d'un binôme avec Myriam Nauche qui se représente (mais qui ne sera plus au lycée l'an prochain) et Eric Sivar candidat comme adjoint (qui sera ainsi "coatché" pour relayer en 2014).

- Secrétariat, candidatures d'un titulaire Bernard Salomon et d'une adjointe avec Brigitte Cresci.

Aucune autre candidature n'est enregistrée.

Aucune abstention.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité avec 24 voix.

### **3/ COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03/10/2013:**

**rédigé et commenté par Frédéric Terrasson.**

Ce compte-rendu est à consulter et lire en pièce ci-jointe avec plusieurs pages:

- un tableau des résultats du BAC de juin 2013 (1 page)
- tableaux des classes et effectifs (1 page)
- bilan de la rentrée, emplois du temps compliqués, diverses conventions, exercice d'évacuation du 18/09/13, des contrats aidés, la charte des voyages, les sorties et voyages prévus, l'usage des tél. portables, signalétique pour le CIO, préparation des commandes de livres ...etc (4 pages)

Commentaires supplémentaires et questions soulevées ce soir au fur et à mesure des points ci-dessus évoqués:

- Dans quel lycée était Mr Ramo avant cette année ? il serait intéressant de le savoir; on se renseigne.  
- Beaucoup d'options dans le lycée, qui ont été pointées par la direction présente au CA comme sources de difficultés pour les planning et l'organisation générale;

ces remarques étaient récurrentes ... que faut-il en penser ? viennent-elles aussi des professeurs ? les options pourraient-elles être posées en "handicap"? c'est une discussion à prévoir entre nous pour se préparer à des remarques futures à ce sujet.

- Le recrutement de nombreux stagiaires entraîne-t-il une régulation des planning plus difficile ? Cette répartition est très inégale entre lycées, avec certains établissements proches comme à St Genis Laval par exemple, qui n'en n'ont pas... qu'en penser ? y a t-il des "quotas" prévus ? pouvons-nous intervenir sur ce point ?

- La seconde 6 "souffre" d'une pause de 30 mn pour un repas dans la semaine: un parent nous fait part ce soir du renvoi de la classe de plusieurs élèves qui revenant de ce rapide repas avaient 5mn de retard en cours (ils n'ont pu réintégrer la classe qu'1/2h après, à la sonnerie suivante); le professeur principal s'est saisi de cet incident pour permettre à cette classe de sortir un peu avant le dernier cours de la matinée, et pouvoir tout de même aussi assister au cours suivant s'il y a seulement 5 minutes de retard. Un autre incident du même type est évoqué ce soir: une classe de Ter., sortie en retard d'un cours, arrive donc en retard au cours suivant, mais le professeur avait déjà débuté son enseignement avec ...1 seule élève présente (qui n'était pas au cours précédent avec les autres)...la classe a tout de même pu

suivre le cours en question, mais les élèves ont eu 1 croix pour signaler ce retard (à 3 croix, ils seront refusés en classe). Pour ce genre de problème, nous évoquons l'importance de contacter le professeur principal qui pourra aider les professeurs et élèves à optimiser les changements de cours sans entraîner trop de "tensions" de part et d'autre.

- Les 5 élèves de TerS(SI) qui voulaient l'option Histoire/géographie étaient disposés à suivre ces cours les mercredis après-midi, mais ces après-midi là sont réservés aux DS, ce qui reste bien pour des terminales, et à ne pas modifier trop. Les thématiques d'histoire/géo. étaient séduisantes et intéressantes pour ces élèves qui regrettent que ça ne se fasse pas.
- Le calendrier scolaire exige un nombre effectif de jours de travail d'où une récupération obligatoire de la journée du 02/09/2013 qui se fera en 2 demi-journées...dont le 11/06/2014 après-midi ...peut-être n'y aura-t-il plus beaucoup de présences au lycée à cette date ...
- La charte des voyages adoptée a été construite et retravaillée en 2012/2013 à partir d'un modèle type de la FCPE; elle sera ci-jointe à ce compte rendu. Pourquoi certaines classes ne sont-elles jamais concernées par ces sorties ? (STI, STMG) Les professeurs seuls sont-ils à l'origine de ces projets? Les classes "euro" ont certainement l'obligation d'effectuer un voyage à l'étranger, mais d'autres sections pourraient aussi bénéficier de sorties en liaison avec leurs spécialités (comme des salons ou manifestations ...)
- Concernant le point soulevé pour l'accès au CIO, quels sont les horaires d'ouverture de ce CIO ? voir s'il y a un affichage à ce propos.
- Concernant les réunions Parents/Professeurs, une demande forte est constatée ce soir pour que les Terminales aient aussi ce moment d'information aux familles; les nouvelles familles sont en effet surprises de cette absence d'échange, et les autres familles estiment que pour débiter l'année du Bac, il est intéressant de rencontrer les professeurs au début; Ariane Huber fera une demande rapide au lycée pour que cela se fasse.
- Les nouvelles familles présentes ce soir nous signalent qu'elles n'ont pas été informées de l'AG du début d'année (où proviseur et adjoint sont invités en début de séance), d'autres familles regrettent aussi de n'avoir pas eu l'info.; c'était en plus important cette année, car cela offrait la possibilité de rencontrer le nouveau proviseur. Le bureau de l'année 2012/2013 s'excuse de la mauvaise information, et en effet la diffusion de la date et heure de cette AG sera à améliorer nettement pour 2014!

#### **4/ REPARTIR DES PARENTS DELEGUES POUR LES CONSEILS DE CLASSE:**

Ariane Huber a récupéré la répartition des parents PEEP.  
Thomas Houdayer a récupéré les souhaits des parents volontaires FCPE.

Nous complétons ce soir les "manques" en nous répartissant dans les classes, mais la proposition est faite de suggérer au proviseur une possibilité de parents suppléants "volants" de dernière minute, pour les cas où ni titulaire, ni suppléant ne pourrait se libérer pour un conseil. Un tableau de répartition des parents délégués des 2 fédérations, avec les email et tél. sera établi par Ariane Huber, et à retrouver avec ce compte-rendu en pièce jointe.

#### **5/ REPERTORIER LES PARENTS POUR LES COMMISSIONS:**

- Conseil d'Administration: 3 sièges pour FCPE (2 PEEP) Titulaires: Valérie Reymond, Frédéric Terrasson, Ariane Huber Suppléants: Eric Sivar, Chantal Simonnet, Brigitte Cresci.  
Etre membre du CA est une condition pour pouvoir participer aux commissions (sauf la CSS).
- Commission Permanente: 3 FCPE (1 PEEP) Valérie Reymond, Frédéric Terrasson, Ariane Huber Cette commission préparant les CA, il est intéressant d'avoir des membres communs aux 2 instances.
- Commission Hygiène et Sécurité: 2 FCPE Eric Sivar et Chantal Simonnet.
- Commission Educative: Le suppléant peut ne pas être dans le CA. Titulaire: Brigitte Cresci Suppléante: Marie-Paule Boisson.
- Conseil de Discipline: Titulaire: Ariane Huber Suppléante: Brigitte Cresci.

- Conseil de la Vie Lycéenne: Ariane Huber.
- Conseil Santé et Sécurité: Titulaires: Valérie Reymond, Ariane Huber Suppléantes: Sylvie Gonzalez, Christine Ravel.

## **6/ DIVERS ECHANGES:**

- Des absences de professeurs, sans annonce préalable (avec des élèves qui se sont donc retrouvés avec 3h, ou même 5h sans cours d'affilé), sont déjà à déplorer en ce début de 1er trimestre en TSTI (sujet déjà trop présent l'an passé, pour ne pas le pointer tout de suite). Nous ne jugeons en rien les motivations d'arrêt de ces 3 professeurs, mais constatons que le professeur d'allemand est connu pour devoir s'arrêter souvent, et "en pointillé"...ce qui dessert fortement les élèves (seules les absences prévues de 3 semaines au moins peuvent être remplacées). A ce propos, Brigitte Cresci a eu un accueil tél. difficile avec le lycée: des interlocuteurs dans l'incapacité de savoir si l'absence du matin d'un professeur était reconduite ou non pour l'après-midi... plusieurs personnes se succédant au tél. avec l'impossibilité en plus de connaître l'identité d'une personne en ligne (qui raccroche quand on lui demande son nom); et pour clore cet épisode, alors que les CPE confirmaient en tout cas la présence de ce professeur pour le lendemain (puisqu'il n'avait pas appelé en fin d'après-midi pour "justifier" de ses absences du jour, ni pour prévenir d'une absence éventuelle pour le lendemain), et bien... le lendemain, ce professeur était absent!

Mr Bondaz a été prévenu de cet incident et du mécontentement ressenti, et tout en reconnaissant que certains comportements de professeurs sont à améliorer quand à l'information qu'ils donnent, et que d'autre part il proposera une réflexion pour la gestion des appels tél., il rappelle aussi que le pouvoir du lycée est limité par rapport aux arrêts maladie qui sont évidemment des aléas incontrôlables.

Thomas Houdayer rappelle que le site de la FCPE a un lien pour le signalement d'absences de professeurs; il faut donc noter les plages sans cours, et faire ainsi remonter les constatations de discrédit pour les élèves.

- Un enfant du lycée, avec une reconnaissance de handicap, a fait une demande à la FCPE pour avoir ses livres en double, afin de ne pas avoir à les transporter de chez lui à l'école: nous allons commander les livres nécessaires pour les "louer" à l'élève.

- Un nouveau local est mis à disposition pour les 2 fédérations: avec fenêtres, placards, tables et chaises; grand merci au lycée, car le local précédent était difficile à investir correctement (petit, sans aucun rangement possible, tout restant sur le sol...et 1 seule chaise), peu accueillant aussi pour recevoir les élèves lors de la bourse aux livres, voir inquiétant avec le système général informatique au centre de la pièce. A la prochaine réunion sera organisé le déménagement du stock de livres et matériel de l'association.

- Thomas Houdayer invite les parents qui ont des demandes à propos des transports, à en faire part rapidement à Florence Jacquemont qui répertorie les besoins.

D'autre part, à partir du 11/12/13, plusieurs Bus TCL auront leur terminus à la gare d'Oullins, ce qui risque de modifier le "remplissage" des véhicules à l'arrêt du lycée, ainsi que les horaires habituels de ces Bus: un conseil, aller sur le site des TCL pour voir ce qui est prévu!

- Un rappel: la FCPE organise des sessions ou informations sur divers sujets; la prochaine information sera le jeudi 07 novembre à 20h30, au 16 rue Galilée: c'est à propos du rôle du parent délégué en conseil de classe (c'est gratuit, toujours très bien fait et intéressant). Pour s'inscrire contacter: le 04 37 91 65 30 ou [contact@fcpe69.fr](mailto:contact@fcpe69.fr)

- Prochaine réunion: MARDI 19/11/2013 à 20h Le sujet principal sera sur les questionnaires pour les conseils de classe; comment les diffuser; comment faire pour les classes que nous ne connaissons pas en tant que parent ....

Fin de la réunion: 22h10

Compte-rendu rédigé par B. Cresci

---

**Prochaine réunion :** **MARDI 19 novembre à 20h00**  
 au lycée, dans la salle polyvalente (entrée par le portillon du haut)